## Communiqué de presse.

## 11 ans déjà!

Le 29 mars 2008, à l'appel du Comité « Ni pauvres ni soumis » rassemblant l'ensemble du Mouvement associatif, 35 000 personnes dites handicapées manifestaient à Paris pour contraindre le Président de la République, Nicolas Sarkozy, à tenir les promesses du candidat concernant l'augmentation promise de 20 % de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

11 ans plus tard, l'AAH (860 €) reste désespérément en dessous du seuil minimum de pauvreté (1026 €) pour plus d'un million de personnes tandis que l'augmentation de 90 € annoncée en juillet 2017 par le Président de la république, Emmanuel Macron, intervenue pour 50 € en novembre 2018, ne sera complétée de 40 € qu'en novembre 2019, et ne modifiera pas cette équation !

Pire encore, en raison d'un gel du plafond de ressources imposé aux couples, 30 % d'entre eux ne bénéficieront que très partiellement de cette revalorisation, et 7,5 % pas du tout.

Et pour couronner le tout, le « complément de rémunération (CR) » d'une part et la « majoration pour la vie autonome (MVA) » d'autre part, de montants différents, l'un ou l'autre versés sous conditions très strictes et différentes à seulement quelques dizaines de milliers de personnes dites handicapées, mais pas les mêmes, seront fusionnés au 1<sup>er</sup> novembre 2019 et alignés sur le montant minimum de 104, 77 € de la MVA contre les 179, 31 € du CR !

Parallèlement, la pension attribuée à plus d'un million d'autres personnes au titre d'une invalidité due à une maladie au cours de leur vie professionnelle leur interdisant de reprendre totalement ou partiellement leur activité, n'est revalorisée cette année que de 0,3 % pour atteindre environ 650 €, en moyenne avec un seuil minimum de 280 € pour les anciens salariés les plus pauvres ! Qui dit mieux ?

Emmanuel Macron avait indiqué vouloir faire du « handicap, une priorité de (son) quinquennat ».

Promesse tenue : les pauvres resteront pauvres !

Dijon, le 29 mars 2019.